

**Déclaration de conformité CE
DESP 2014/68/CE Annexe IV**

dri171784000



Par la présente nous,

Rittal GmbH & Co. KG, Auf dem Stützelberg, D-35745 Herborn

déclarons que l'équipement – *Refroidisseur TS 8*:

SK3335.xxx

(description de l'équipement, voir annexe 1 à la déclaration de conformité)

respecte la directive suivante.

Directive équipements sous pression 2014/68/CE

Procédure de conformité appliquée :
Category I + II Module D1

Organisme notifié selon annexe IV :

Organisme de certification des équipements sous pression de

TUV NORD Systems GmbH & Co. KG
Große Bahnstrasse 31
22525 Hamburg

CE 0045

D1-Cert: 07 202 1411 Z 0351 / 17 / D /

Autres directives appliquées :

Directive machines 2006/42/CE

- Annexe II A
- Annexe II B ¹⁾

Directive compatibilité électromagnétique 2014/30/EU

Normes harmonisées appliquées :

EN 378-1 à -4,
EN ISO 12100,
EN ISO 13857,

Systèmes de réfrigération et pompes à chaleur
Sécurité des machines
Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses

EN 60204-1,
EN 61000-6-2:2005
EN 61000-6-4:2007, A1:2011

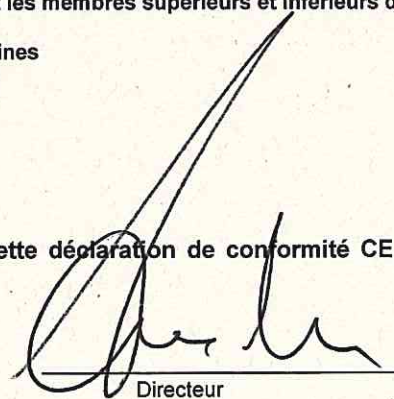
Équipement électrique des machines
Compatibilité électromagnétique
Compatibilité électromagnétique

Spécifications techniques nationales appliquées, en particulier :

- aucune -

En cas de modification de la machine sans notre accord, cette déclaration de conformité CE perd sa validité.

Valeggio sul Mincio, 29.06.2017



Directeur

1)

La mise en service est interdite jusqu'à ce soit vérifié que la machine, dans laquelle cette machine doit être installée, respecte les dispositions de la directive ! Voir page 3 Consignes d'installation selon DESP.